

Bonjour Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de vous mobiliser, non seulement pour préserver l'existant, mais aussi pour progresser dans l'amélioration de notre cadre de vie et de notre environnement.

Vue l'urbanisation anarchique et l'état calamiteux de la voirie, malheureusement étendue à toute la ville, il est temps de changer de cap, s'il en existait un, dans l'aménagement de la ville.

Je vais donc reprendre vos questions et vous indiquer les actions prévues dans notre programme.

I) URBANISME et PAYSAGE

I.1) Notre association souhaite voir préservé l'espace boisé de 25ha du Vieux Pilat. Quelles sont vos intentions concernant cet espace ? Quel est notamment votre position par rapport à la rumeur d'y installer un parking de délestage pour les visiteurs de la Grande Dune ?

Dans notre programme un parking est prévu pour l'accès à la Dune, mais nous pouvons vous assurer qu'il ne sera pas dans le vieux Pilat. Cela nous paraît une idée complètement "loufoque". Je vous informe que notre projet sera un des temps forts de la mandature. Il se composera de :

- **Suppression du parking existant sauf exceptions telles que l'accueil des personnes handicapées ou des voitures de 4 personnes et plus.**
- **Création d'un parking avec accès rapide à partir de la N250.**
- **Couverture de ce parking par des panneaux solaires pour alimenter les hôpitaux, écoles, bâtiments publics. Il aura donc un intérêt écologique toute l'année.**
- **Création d'une navette "électrique" à partir de la gare de la Teste passant par ce parking, pour amener les touristes à la Dune. En complément des billets « Parking+Navette » il sera étudié, pour promouvoir l'accès par le train à partir de Bordeaux, des billets "Train+Navette".**
- **Verbalisation renforcée pour tout stationnement non réglementaire dans un large périmètre de la Dune.**

I.2) En matière de patrimoine urbain, nous militons depuis plus de 30 ans pour la mise en place d'un dispositif de protection (charte architecturale, ZPPAUP, ...) comptez-vous reprendre le projet d'AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) ?

Si Le Pyla relève bien évidemment d'une "Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine" notre programme d'urbanisation consistera à :

- **Stopper tout projet d'urbanisation, qui pourrait encore l'être, afin de faire le bilan de la situation de toute la commune.**
- **Capitaliser sur les réussites et mettre en place une stratégie pour corriger rapidement les erreurs les plus graves.**
- **Mettre à niveau la voirie. Il est notamment inadmissible qu'une personne à mobilité réduite ou avec une poussette soit obligée de circuler sur la chaussée à**

cause de trottoirs non praticables. La ville a accumulé un tel retard que nous devons prioriser les principales voies à traiter dans cette mandature.

I.3) S'agissant des trop nombreuses entorses à la réglementation et violation de l'esprit du site (abattages sauvages de pins, clôture et portails non conformes, minéralisations outrancière de jardins,) ou des travaux non conformes aux autorisations délivrées (PC ou DP), quelles mesures comptez-vous adopter ?

La tolérance 0, que l'on associe trop souvent à la seule délinquance des autres, s'appliquera bien sûr aussi aux incivilités et aux infractions à l'urbanisme que nous réviserons pour le porter à un haut niveau d'exigence. Nous devons être fiers de notre commune.

1.4) les pins du Pyla vieillissent et leur renouvellement est insuffisant. Nous avons initié un projet de replantation. Quel soutien apporterez-vous à ce projet ?

Si le projet de replantation est sûrement indispensable, il sera étudié en détail avant toute décision de soutien financier.

II) PLAN D'EAU

Nous sommes fortement attachés à la préservation des traditions et du patrimoine maritime. A cet égard, nous souhaitons que la pratique de la voile soit encouragée.

Toujours dans le cadre de la préservation du patrimoine maritime de notre commune, notre opposition aux dérives spoliatrices que connaît actuellement la gestion de la réserve d'Arguin est bien connue. Nous comptons ardemment sur le soutien de la mairie pour rétablir un équilibre entre les trois usages (accueil des plaisanciers et autres visiteurs, ostréiculture, protection des sternes et autres oiseaux menacés) de ce lieu emblématique de la Teste et du bassin.

Le ré-ensablement massif de 2003, puis les ré-ensablements significatifs de 150 000 m³ à 200 000 m³ une année sur deux par la mairie ont permis de protéger le trait de côte et de disposer de plages sur pratiquement toute la longueur du Pyla. Nous souhaitons voir renforcé ce dispositif.

Quelle est votre politique sur ce sujet ?

Nous sommes sûrement la commune de France possédant le plus important patrimoine aquatique : L'Océan, le Bassin et le Lac. La Politique Nationale ayant abandonné l'industrialisation de la France nous devons pour créer des emplois principalement compter sur nous-mêmes et sur nos ressources.

C'est pour cette raison que nous mettrons en place une bourse "municipale" pour tous les jeunes de 16-18 ans qui feront une formation diplômante en relation avec les métiers dits de "la Mer" mais plus généralement de "l'Eau". La voile en fait partie.

La Teste de Buch ne se limite pas à sa surface "terrestre". La volonté de mettre fin à l'urbanisation sauvage de la terre s'accompagnera bien sûr de la fin de l'exploitation anarchique de sa surface maritime, en coordination avec la Préfecture Maritime.

Si le port de La Teste mérite des actions fortes, nous veillerons aussi tout particulièrement sur notre côte atlantique exceptionnelle. Nous devons non seulement l'entretenir mais aussi lutter plus efficacement contre son recul dû notamment au dérèglement climatique que nous vivons. C'est une priorité Nationale qui doit et ne peut qu'être renforcé.

III) VIE QUOTIDIENNE

3.1) L'attractivité du Pyla engendre une forte fréquentation qui s'accompagne de nuisances principalement nocturnes durant la saison estivale mais aussi durant les week-ends tout au long de l'année. Quelle est votre politique vis-à-vis de ces nuisances (stationnements anarchiques, bruits excessifs, conduite en état d'ivresse) ?

La tolérance 0 s'appliquera non seulement à la délinquance, conduite en état d'ivresse, mais aussi aux incivilités de toutes sortes comme les nuisances sonores provoqués par les "rodéos" des 2 roues.

3.2) Quelle est votre politique en matière de travaux au Pyla : entretien des rues, enfouissement des réseaux, pistes cyclables, réaménagement du club de voile ...?

En urbanisation notre priorité est réellement de traiter la voirie sous tous ses aspects pour ne pas y revenir plusieurs fois. Nous traiterons en même temps, le grave problème des trottoirs, des canalisations de collecte des eaux, de l'enfouissement des lignes et du revêtement des chaussées, afin que prioritairement tous les piétons et les vélos y trouvent leur place.

Le retard est tel que la mise à niveau sera planifiée en priorité sur les axes les plus utilisés, tant par les piétons que par les vélos.

3.3) Comment organiserez-vous la concertation avec notre association avant la réalisation de ces travaux afin d'en déterminer le calendrier et les modalités?

Dans l'intérêt de la commune, il est bien évident que l'équipe municipale a tout à gagner à faire "travailler" ses habitants. Qui mieux que ceux qui vivent sur le terrain maîtrisent les besoins. Votre association sera bien sûr consultée mais nous consulterons aussi tous les habitants pour les principaux projets, car ce sont ceux qui vivent au quotidien sur le terrain qui sont les plus à même de participer aux solutions et aux planifications.

Tous ces points se feront avec un objectif complémentaire fort de baisse de la fiscalité communale.

Nous espérons avoir répondu à certaines de vos préoccupations.

C'est avec plaisir que nous travaillerons avec des habitants mobilisés.

Dans cette attente et à votre disposition si un point nécessiterait un éclaircissement, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Michel DUFAY

Tête de liste du Rassemblement National

Rassemblement de la Teste